**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Haut-Commissaire au Plan, M. Ahmed Lahlimi Alami et le Directeur des Opérations, Département Maghreb et Malte de la Banque mondiale, M. Jesko Hentschel, ont procédé, le 20 septembre 2019 au siège du HCP, à la signature d’un nouveau Mémorandum actualisant les rapports de coopération qui lient les deux institutions.

Avec ce Mémorandum, le HCP et la Banque mondiale conviennent de renforcer le cadre de cette coopération et d’en adapter les domaines et les thématiques, en conformité avec, d’une part, les axes contenus dans le cadre de partenariat-pays entre le Royaume du Maroc et la Banque mondiale et, d’autre part, les nouveaux centres d’intérêt et programmes d’activités du HCP, en particulier dans les domaines du suivi et de l’évaluation des ODD, de l’accompagnement de la régionalisation avancée et de la digitalisation de ses activités statistiques. Dans ce cadre, les deux parties se félicitent du niveau de réalisation des travaux menés conjointement, en particulier sur les revenus des ménages, l’analyse du marché du travail et notent avec satisfaction les perspectives ouvertes à une contribution de la Banque mondiale au programme de digitalisation des activités statistiques du HCP.

Les deux parties renouvèlent l’expression de leur conviction que l’étude que leurs experts mènent conjointement sur le marché du travail permettra de disposer d’une connaissance circonstanciée de la dynamique du marché du travail au Maroc et d’apporter ainsi un éclairage utile à la problématique de la formation et de l’emploi dont on connait l’importance cruciale que lui accorde le pays.

A cet effet, elles comptent renforcer le niveau d’expertise et de disponibilité de leurs équipes respectives affectées à cette étude et tirer tout le profit que permet l’exploitation des données fournies, sur une période couvrant une vingtaine d’années, par les fichiers de l’Enquête Nationale sur l’Emploi.

Le directeur des opérations, département Maghreb et Malte de la Banque Mondiale exprime, par ailleurs, son appréciation des dispositions prises par le HCP en matière de formation et d’organisation institutionnelle, dans le but de renforcer ses capacités de production des indicateurs statistiques et sa maitrise des outils d’analyse pour assurer, dans les meilleures conditions, le suivi et l’évaluation des ODD au Maroc.

Les deux parties soulignent, à cet égard, tout l’intérêt que revêtent ces dispositions pour leur objectif commun d’une meilleure connaissance de la réalité de la pauvreté et des inégalités sociales et territoriales, dont le nouveau modèle de développement se propose de faire de leur réduction l’un de ses objectifs majeurs pour le pays. A cet égard, elles apprécient particulièrement l’approche qui a été adoptée avec l’appui de l’expertise de l’Institut de Statistiques italien (ISTAT) dans l’étude sur les revenus des ménages, dont les résultats, qui devraient être disponibles au début de l’année 2020, contribueront au renouvellement méthodologique des enquêtes du HCP sur le niveau de vie des ménages.

Le directeur des opérations, département Maghreb et Malte de la Banque mondiale a, par ailleurs, réitéré l’engagement de son institution à apporter, dans les plus brefs délais, son concours à la réalisation de la feuille de route élaborée par le HCP, pour la mise en œuvre de la digitalisation amorcée des processus de production, d’échange et de diffusion des produits et services statistiques.